

# PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

## Commune de Calonges (Lot-et-Garonne)

Séance du 20 avril 2026

### Session ordinaire

L'an deux mille vingt-six, le 20 avril à la Mairie, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick YAOUANC, Maire, suite à la convocation adressée le 13 avril 2026.

### État de présence :

- **Conseillers en exercice** : 15
- **Présents** : 14 (Patrick YAOUANC, Renée DOSE, Alexandra DEBAR, Francine PAILLE, Patrick BARTHO, Éric DALL'ANTONIA, Christelle BURGAUD, Christophe VILLACAMPA, Julien DALLA MARIA, Guillaume SALLEFRANQUE, Aurore BOUSSIERES, Martine GIBARROUX, Laurent HEURTER).
- **Procuration** : Virginie GONCALVES ESTEVES, Philippe GALLESIO,
- **Votants** : 15 (incluant la procuration de Virginie GONCALVES ESTEVES et Philippe GALLESIO).

**Secrétaire de séance** : Renée DOSE.

Le Quorum étant atteint la séance débute à 19h30

---

## ORDRE DU JOUR ET DÉLIBÉRATIONS

### 1. Création commission communale (Délibération N°2026-14)

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que les commissions créées à l'initiative du conseil municipal doivent être composées de façon à respecter le principe de la représentation proportionnelle.

La loi ne fixant pas de méthode particulière pour la répartition des sièges de chaque commission, le conseil municipal doit s'efforcer de rechercher la pondération qui reflète le plus fidèlement la composition politique de l'Assemblée, chacune des tendances représentées en son sein devant disposer au moins d'un représentant.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de constituer les commissions municipales ci-dessous et d'en élire les membres en respectant le principe de la représentation proportionnelle :

#### Commission Personnel

**Président** : Patrick YAOUANC

**Membres** : Christophe VILLACAMPA, Philippe GALLESIO, Alexandra DEBAR, BURGAUD Christelle, Virginie GONCALVES ESTEVES, Julien DALLA MARIA, Guillaume SALLEFRANQUE

#### Commission Finances

**Président** : Patrick YAOUANC

**Membres :** Renée DOSE, Christophe VILLACAMPA, Philippe GALLESIO, Alexandra DEBAR, BURGAUD Christelle, Virginie GONCALVES ESTEVES, Julien DALLA MARIA, Guillaume SALLEFRANQUE, Aurore BOUSSIERES, Laurent HEURTER, Martine GIBARROUX

#### Logement

**Président :** Patrick YAOUANC

**Membres :** Renée DOSE, Philippe GALLESIO, Patrick BARTHOU, Éric DALL'ANTONIA, Nadine DELILE

#### Commission Scolaire

**Président :** Patrick YAOUANC

**Membres :** Renée DOSE, Christophe VILLACAMPA, Philippe GALLESIO, Alexandra DEBAR, Julien DALLA MARIA, Guillaume SALLEFRANQUE, Aurore BOUSSIERES, Martine GIBARROUX, Anne BOUVRY

#### Jeunesse et Citoyenneté

**Président :** Patrick YAOUANC

**Membres :** Alexandra DEBAR, Éric DALL'ANTONIA, Virginie GONCALVES ESTEVES, Julien DALLA MARIA, Guillaume SALLEFRANQUE, Aurore BOUSSIERES, Martine GIBARROUX

#### Vie de village, Communication

**Président :** Patrick YAOUANC

**Membres :** Renée DOSE, Christophe VILLACAMPA, Philippe GALLESIO, Alexandra DEBAR, Francine PAILLE, Patrick BARTHOU, Éric DALL'ANTONIA, Virginie GONCALVES ESTEVES, Aurore BOUSSIERES, Martine GIBARROUX, Nadine DELILE, Marie-France GALET

#### Patrimoine

**Président :** Patrick YAOUANC

**Membres :** Renée DOSE, Philippe GALLESIO, Alexandra DEBAR, Patrick BARTHOU, Éric DALL'ANTONIA, Laurent HEURTER, Nadine DELILE

#### Action sociale

**Président :** Patrick YAOUANC

**Membres :** Renée DOSE, Philippe GALLESIO, Alexandra DEBAR, Francine PAILLE, Patrick BARTHOU, BURGAUD Christelle, Aurore BOUSSIERES, Martine GIBARROUX, Émilie DUBOUIL, Marie Josette LABAT, Annette RIBEREAU, Laurence GLAUNEC, Claudine LUSSAGNET, Pierre BOUVRY, Guy ROUSSEAU, Bernard JOYEUX

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur 1e Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de constituer les commissions proposées .

**Monsieur Laurent Heurter s'interroge sur le fait que sa candidature à la commission d'appel d'offres n'ait pas été retenue, alors même que le conseil s'est montré favorable à sa participation à la commission des travaux.**

## **2. Désignation délégué SEARMA (Délibération N°2026-15)**

Le maire rappelle au conseil municipal que sur le territoire du Mas d'Agenais, les missions de production, de transfert et de distribution de l'eau potable est du ressort du Syndicat des Eaux et Assainissement de la Région du Mas d'Agenais (SEARMA). Il regroupe sept communes : Calonges, Lagruère, le Mas d'Agenais, Monheurt, Razimet, Senestis et Villeton

Suite aux élections municipales du mois dernier, le Syndicat SEARMA doit procéder à l'élection du nouveau Président et du nouveau Vice-Président pour la nouvelle mandature 2026-2032.

La commune doit désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléant.

Le Conseil Municipal, après délibéré nomme :

Membres titulaires	Membres Suppléants
<ul style="list-style-type: none"><li>- Philippe GALLESIO</li><li>- Éric DALL'ANTONIA</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Julien DALLA MARIA</li><li>- Patrick BARTHOU</li></ul>

### **3. Subvention exceptionnelle : Comité des fêtes (Délibération N°2026-15)**

Mme GIBARROUX Martine présidente du comité des fêtes se retire de la salle pour le délibérer.

Le maire informe le conseil municipal que dans le cadre de l'organisation de la fête du village prévue le 11 juillet, le comité des fêtes, pour sa première année souhaite organiser un feu d'artifice. Le feu d'artifice représentant un coût important (2500€), le comité des fêtes demande une subvention exceptionnelle afin de financer celui-ci.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide, à 13 voix pour et une abstention de ne pas verser de subvention exceptionnelle au comité des fêtes.

Monsieur le Maire et le conseil précisent qu'ils ne souhaitent pas créer de précédent en accordant, même à titre exceptionnel, une subvention à une seule association, au risque d'être confrontés à d'autres demandes similaires susceptibles d'impacter le budget communal.

Il est toutefois indiqué à Madame Gibarroux, à l'issue du vote de la délibération, que l'association bénéficiera d'une subvention annuelle dans les mêmes conditions que les autres associations.

#### **Questions Diverses :**

#### **Affaire SOULARD :**

Monsieur le Maire exprime sa préoccupation quant à l'état de santé de Monsieur SOULARD.

---

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne prenant la parole, la séance est levée à 21h.

Clôture de la séance.

La Secrétaire de séance,

Renée DOSE



Le Maire,

Patrick YAOUANC

